

L'Autorité de régulation des transports a donné son feu vert à la société coopérative [RAILCOOP](https://www.railcoop.fr) (siège social à Figeac/Lot) pour exploiter six lignes ferroviaires dont Strasbourg-Clermont-Ferrand, Le Croisic-Bâle, Saint-Étienne-Thionville et Grenoble-Thionville.
www.railcoop.fr